Vol. 5 N° 6 1968

Identification IX :

A PROPOS DE LA DETERMINATION DE TROIS PIPITS DE RICHARD *(Anthus richardi)* CAPTURES EN BELGIQUE.

par R. ARNHEM(*) et P. COLLETTE(**).

Introduction.

Un des faits ornithologiques notoires de l'automne 1967 a été la présence d'un nombre élevé et très inhabituel du rare Pipit de Richard *(Anthus richardi)*(1) en Europe occidentale et septentrionale (voir entre autres Smith *et al.* 1968 ; Tekke, 1968 ; Hilden, 1968 ; Hakala et Tenovuo, 1968).

Cette espèce, d'origine asiatique, hiverne aux Indes et au Sud de la Chine. Elle visite en très petit nombre l'Europe occidentale et même méridionale. En Belgique, c'est un visiteur irrégulier qui s'observe principalement de mi-septembre à fin octobre. On compte 23 cas de 1900 à 1966 avec seulement deux observations depuis 1950, respectivement en 1960 et 1963 (Commission pour l'avifaune belge, 1967).

En 1967, deux exemplaires(2) ont été capturés et bagués en Campine anversoise par des collaborateurs de la Vogelringstation « Brasschaat », respectivement les 14 et 21 X ; d'autre part, 1 exemplaire(2) avait été capturé et bagué le 25 IX à Stembert (Pays de Herve) par A. Burhenne et examiné par l'un de nous (P.C.).

Relation des captures.

Le 14 X 1967, vers 10.00 h, J. Van Ammel vit arriver vers ses filets, en vol ondulé, un oiseau de la grandeur d'un Bruant proyer *(Emberiza calandra)* qui se posa près d'une Alouette des champs *(Alauda arvensis)*. La capture fut immédiatement déterminée comme Pipit de Richard, d'âge indéterminé. La prise présentait des débris de gaines ou de tuyaux de plumes en mue sur la tête et dans la nuque et l'une des rectrices médianes était plus ou moins arrondie.

(*) Vogelringstation « Brasschaat », 8, Durentijdlei, Brasschaat.
(**) Groupe de travail « Emberiza », 52, Av. Digneffe, Liège.
(1) Nomenclature adoptée par la Commission pour l'avifaune belge et synonyme de *Anthus novaeseelandiae*.
(2) Admis par la Commission d'Homologation Aves.

L'oiseau fut bagué et relâché sur place. Le 21 X 1967, J. Van Ammel remarqua encore un exemplaire (le même ?) dans les prairies près de son installation de baguage.

Le 21 X 1967, vers 07.45 h, un oiseau aux allures de Bergeronnette, posture droite, campé sur de longues pattes, se posa à quelques mètres du filet placé dans une prairie à côté d'Alouettes des champs. Il fut capturé par J. Vanstallen en présence de J. Arnhem et de l'un de nous (R.A.). En main, l'oiseau fut rapidement identifié comme Pipit de Richard, vraisemblablement de l'année au vu du « duvet » encore visible dans la nuque et des commissures du bec assez proéminentes et jaunes. L'oiseau fut bagué, photographié (voir photos) et relâché.

Le 25 IX 1967 avant midi par beau temps et vent fort de SSW, un grand Pipit, très sombre, qui prend une attitude dressée et se tient très haut sur pattes, est capturé dans une prairie située sur les hauteurs de Verviers.

Biométrie comparée des trois exemplaires.

	25 IX 67	14 X 67	21 X 67
longueur alaire	96 mm	99 mm	96 mm
longueur de la queue	± 80 mm (abîmée)	82 mm	85 mm
longueur du tarse	29,5 mm	30 mm	31 mm
longueur de l'ongle postérieur	14,8 mm	17 mm	16 mm
poids	30,2 gr	32 gr	28 gr

Description détaillée de deux exemplaires.

a) Oiseau capturé le 21 X 1967 (voir hors-texte XV).

Nuque : « duvet » grisâtre sale fortement tacheté de brun marron (plumage juvénile ?)

Dos : plumes du manteau à centre sombre et liserés clairs sauf chez les anciennes qui sont à centre brun marron et liserés blanchâtres fortement usés.

Aile : Couvertures moyennes (CM) : larges liserés clairs.
Grandes couvertures (GC) : larges liserés allant du crème au blanc.
Petites couvertures (PC) : larges liserés crème.
Rémiges secondaires (Rm II) : bords externes d'un brun clair.
Formule alaire : 2 RmI, 3 RmI et 4 RmI égales et les plus longues
5 RmI : 2 mm plus courte
6 RmI : 11 mm plus courte
7 RmI : 18 mm plus courte
8 RmI : 22 mm plus courte
3 RmI, 4 RmI et 5 RmI avec émargination externe
Rm II de même longueur que la RmI la plus longue.

Queue : *Première rectrice externe*
Rachis blanc (les autres Rt possèdent un rachis d'un brun foncé)
Vexille ext. est blanc sur une longueur de 50 mm (2/3 de la Rt partie distale) le long du rachis, tandis que le blanc ne s'étend que sur 25 mm sur le vexille int.
Seconde rectrice externe
Rachis brun foncé
Vexille ext. est blanc sur une longueur de 45 mm, tandis que le vexille int. est blanc sur une longueur de 15 mm seulement.
Autres rectrices
Ne présentent aucune trace blanche (3, 4 et 5 Rt) tandis que les rectrices médianes sont brunâtres avec bords clairs.

Poitrine : La partie supérieure tranche par de grosses taches peu nombreuses allant du brun au brun noirâtre. Le bas de la poitrine, le ventre et les sous-caudales sont d'un blanc sale.

Pattes : brun jaunâtre clair.

Iris : brun sombre.

b) Oiseau capturé le 25 IX 1967.

Bec : mandibule supérieure brun noir
inférieure rosée avec pointe brune.
bourrelets commissuraux jaunes très visibles.

Tête : dessous brun foncé avec quelques points blanc crème
sourcil crème, puis barre brun noir sous l'œil qui s'élargit en une zone brune
moustaches brun noir très marquées sur fond crème.

Menton et gorge : roussâtre clair.

Poitrine : blanc roussâtre avec grosses taches brun noir.

Ventre et sous-caudales : blancs sales.

Flancs : blancs sales avec raies brunes.

Dos : presque uniformément brun avec les sus-caudales plus foncées (quelques liserés clairs assez minces).

Ailes : rémiges primaires brun terne avec liserés clairs au vexille externe.
rémiges secondaires brun terne avec liserés roussâtres au vexille externe.
rémiges tertiaires brunes, la plus longue arrive environ au W.P.
Couvertures primaires et rémiges batardes : brun terne.
Grandes couvertures : brun noir avec larges liserés roux, plus clairs à la pointe.
Les autres couvertures sont brun noir.
En résumé : les rémiges et les couvertures primaires brun clair contrastent avec les autres parties de l'aile brun noir.
Dessous de l'aile : uniformément gris-brun clair.

Queue : deux paires de rectrices externes en partie blanches, les autres rectrices sont brun noir (liserés roux aux médianes).

Pattes : rose chair avec des reflets jaunes.
Iris brun.

Discussion.

Après consultation d'une documentation spécialisée (Hall, 1957 et 1961 ; Williamson, 1963) consacrée aux « grands » Pipits, il nous a paru intéressant de discuter certains points de détail, notamment en ce qui concerne la détermination de l'*âge* (par l'état de la mue) et de l'*espèce* (par le dessin des rectrices externes et la biométrie).

L'âge.

De l'examen de jeunes exemplaires de Pipit de Richard capturés en Grande-Bretagne ou à Héligoland, il ressort que ces oiseaux de la première année civile, en mue d'août à décembre, portent dans la nuque une « écharpe » (shawl) d'un gris pâle due à l'usure et à la pâleur des « anciennes » plumes de cette région (qui muent apparemment plus tard que les couvertures du manteau et du sommet de la tête). Cette écharpe contraste visiblement en surface avec le plumage brun foncé à nervure (centre) noirâtre des parties supérieures et de la tête. Cette impression de « duvet » (comme nous l'avons notée avant d'avoir eu l'occasion de consulter la littérature ornithologie) est appelée « shawl effect » par Williamson (1963) et peut constituer un « field-character » pour l'observateur de terrain.

L'espèce.

On sait que la distinction entre le Pipit de Richard et le Pipit de Blyth *(Anthus godlewskii)* est très délicate. Ces deux espèces sont indiscernables entre elles par le plumage ou sur le terrain (Hall, 1961). Seules les mensurations permettent de les différencier : si la longueur de la queue est pratiquement identique et que celle de l'aileron l'est généralement (sauf pour certaines femelles),

la dimension du tarse et de l'ongle postérieur reste un des meilleurs critères de détermination. Un coup d'œil sur le tableau ci-dessous suffit pour s'en convaincre.

Pipit de Richard	Sexe	Aile	Queue	Ongle arrière	Tarse
d'après Hall (1957 et 1961)	♂	91-99	64-72	15 -20	29-33
	♀	93-94	71		
d'après Williamson (1963)	♂ ♀	87-99	68-81	13,5-19	29-33
Pipit de Blyth					
d'après Hall (1957 et 1961)	♂	90-97	62-70	11 -15	24-28
	♀	84-93	59-64		
d'après Williamson (1963)	♂ ♀	86-95	62-74	10,5-14	26-28

Cependant, selon Williamson (1963), il existerait un autre élément de différenciation entre les deux espèces : le dessin du blanc des deux rectrices externes mais ce détail n'est décelable que si l'on a l'oiseau en main.

Les croquis ci-après font apparaître cette particularité.

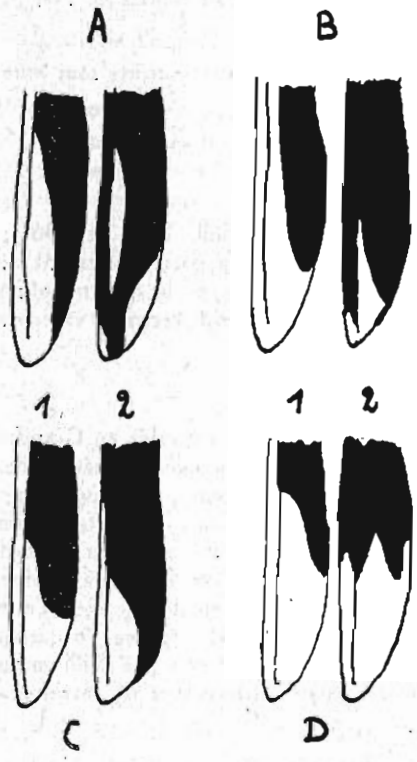

Légende :

1 = rectrice externe.
2 = rectrice pénultième.
A et B = Pipit de Richard.
C et D = Pipit de Blyth.

Croquis réalisés d'après Hull (1961) et Williamson (1963).

On voit que les différences sont minimes : chez les deux espèces, le vexille externe de la rectrice externe est entièrement blanc.

Cependant, au sommet de la plume, le blanc du vexille interne de la rectrice

Pipit de Richard *(Anthus richardi)*. Remarquez les grosses taches sur la partie supérieure de la poitrine, les proportions de l'ongle arrière et le dessin des zones blanches des rectrices dont les deux externes ont le rachis blanc. Brasschaat, 21 X 1967.

Photo H. Peffer.

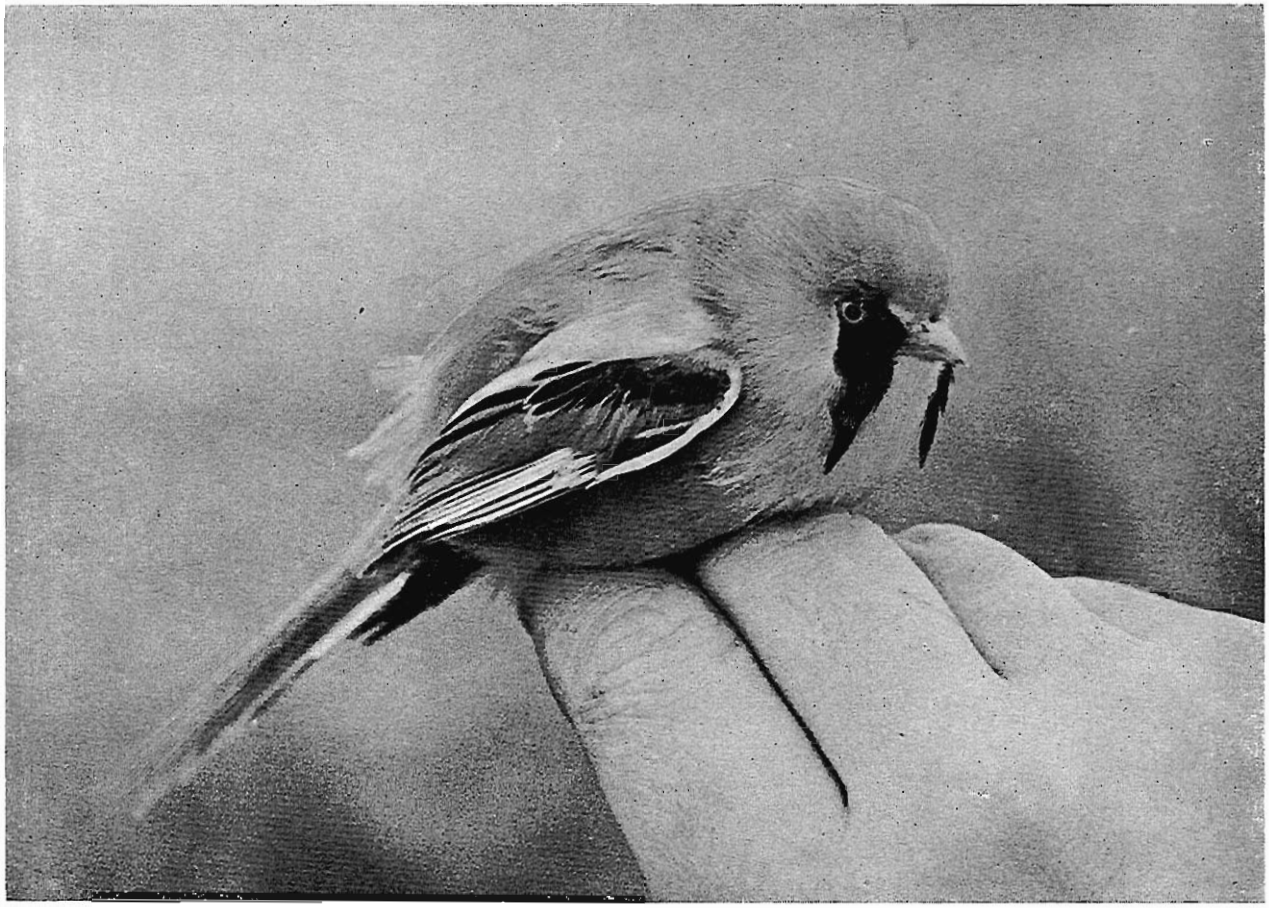

Mésange à moustaches *(Panurus biarmicus)*. Un des 32 exemplaires bagués par la Station ornithologique de Brasschaat durant l'hiver 1967-68.

Photo H. Peffer.

externe est en général plus étendu chez le Pipit de Blyth. Il en est de même pour le blanc du vexille externe de la rectrice pénultième.

D'autre part, la forme de la partie blanche du vexille interne de la rectrice pénultième est triangulaire (avec la base vers la pointe de la plume et le sommet rejoignant le rachis) chez le Pipit de Blyth. Chez le Pipit de Richard par contre, cette zone est plus allongée et a la forme d'une bande blanche qui se dessine parallèlement au rachis.

Malheureusement ces précisions nous manquent pour les captures du 25 IX et du 14 X. En ce qui concerne l'oiseau examiné le 21 X, la photographie de la queue indique que l'étendue et la forme des zones blanches des rectrices externes et pénultièmes correspondent davantage à la description qui en a été faite chez le Pipit de Blyth.

Toutefois, les mensurations alaires, de la queue, du tarse et de l'ongle postérieur des trois captures indiquent qu'il s'agissait bien, dans chaque cas, du Pipit de Richard.

Sans doute ces caractères sont-ils infirmés par les précédents (dessin de la queue) et un léger doute subsiste-t-il. Williamson (1963) signale au moins un cas de Pipit de Richard offrant aussi des caractéristiques contradictoires et examiné à Héligoland, au mois de septembre.

Conclusion.

En présence d'un Pipit de grande taille capturé, en plus de la description « classique », il convient toujours de relever avec minutie (ou mieux de photographier) le dessin de blanc des 2 rectrices externes, de mesurer au moins le tarse, l'ongle postérieur, la queue et l'aile, de noter la formule alaire et d'indiquer la présence ou non d'un sourcil (et sa couleur).

Par contre, les observations *in natura* demeurent pratiquement toujours incertaines.

BIBLIOGRAPHIE.

COMMISSION POUR L'AVIFAUNE BELGE (1967) : *Avifaune de Belgique.*

GEROUDET, P. (1957) : *Les Passereaux, Vol. III.*

HAKALA, J. and TENOVUO, J. (1968) : On the Plumage and Identification of Larger Pipits. *Ornis Fennica,* 45 (4) : 131-137.

HALL, B.P. (1957) : Notes on specific identification in the Tawny Pipit *(Anthus campestris),* Blyth's Pipit *(A. godlewskii)* and Richard's Pipit *(Anthus novaeseelandiae r.)* in Asia. *Journ. Bomb. Nat. Hist. Soc.,* 54 (3) : 726-731.

——— (1961) : The Taxonomy and Identification of Pipits (Genus *Anthus*). *Bull. British Museum,* 7 (5) : 253-259.

HILDEN, O. (1968) : The birds stations of Finland and their activities in 1967. *Ornis Fennica,* 45 (2) : 58-65.

SMITH, F.R. and the Rarities Committee (1968) : Report on rare birds in Great Britain in 1967. *British Birds,* 61 : 329-365.

TEKKE, M.J. (1968) : Een herfstinvasie in 1967 van Bladkoninkje *(Phylloscopus inornatus)* en grote Pieper *(Anthus richardi). Limosa,* 41 : 31-34.

WILLIAMSON, K. (1963) : The identification of the larger Pipits. *British Birds,* 56 : 285-292.

WITHERBY, H.F. (1952) : *The Handbook of British Birds. Vol. I.*